

Saint-Xandre (17) : ZA, l'Aubrecay entre en résistance



Une quarantaine de personnes a assisté à la première réunion du collectif.
© Crédit photo : Y. P.

Par Yannick Picard
Publié le 09/09/2020

Le projet de création d'une zone artisanale dans le hameau de l'Aubrecay, actuellement soumis à l'enquête publique, avait suscité l'émoi chez les riverains lors de sa présentation le 24 août. Depuis, un collectif s'est créé. Il s'est réuni le lundi 7 septembre et a décidé de s'élever contre ce projet de la Communauté d'agglomération (CdA) de La Rochelle. Stéphane Dime, une des cinq personnes à l'origine du collectif, ne cache pas les intentions du groupe : « Le but est de geler le projet le temps que nous obtenions des réponses. Et l'annulation pure et simple de ce projet. » Ce parc d'activité artisanal doit s'étendre d'ici cinq à dix ans sur 9 des 17 hectares retenus dans le hameau de l'Aubrecay. Le collectif exprime ses inquiétudes face aux nuisances que pourraient générer les entreprises qui viendraient s'y installer. Principalement celles générées par l'augmentation du flux de circulation.

La maire demande une étude

Le 24 août, Roger Gervais, vice-président de la CdA en charge de la stratégie foncière en milieu urbain, n'avait pas confirmé qu'une étude avait été menée dans ce sens-là. Pas plus d'ailleurs qu'André Delphin, ancien adjoint à l'urbanisme entre 2014 et 2020, présent lundi soir. Du côté de la nouvelle maire, Évelyne Ferrand, contactée par téléphone à l'issue de la réunion du collectif, déclarait : « J'ai eu la confirmation qu'aucune étude du flux de circulation n'avait été demandée. Je vais le faire ».

Autre inquiétude pour le collectif, l'agrandissement, dès 2025 selon eux, de la zone artisanale vers une zone industrielle qui irait jusqu'à Marsilly. « Nous avons les documents officiels qui le prouvent. Ce qui expliquerait la construction d'un poste source d'Enedis sur la zone, alors que ce n'était pas prévu au début », martèle Jonathan Fèvre. Hervé Huot, le directeur territorial d'Enedis pour la Charente-Maritime, dément : « Un poste source doit anticiper les besoins de consommation pour l'avenir et celui de l'Aubréçay assurera la sécurité de la consommation électrique de l'Agglomération rochelaise. Je n'étais pas au courant de ce projet d'extension vers Marsilly. Les choses sont complètement déconnectées. Au départ, le poste source devait être construit à Nieul-sur-Mer. Mais la Loi littorale l'interdisait. Nous avons dû trouver un endroit proche. »

Dernier point qui fait débat : la création d'une déchetterie nouvelle génération dans la zone artisanale, alors que Jean-Luc Algay, vice-président de l'Agglo en charge du développement économique assurait le 24 août dernier : « Une zone artisanale n'accueille que des entreprises artisanales ». Le collectif doit être reçu par Évelyne Ferrand le 14 septembre prochain.